Pays de la Provence Verte

CORRENS

4.2.2 Plan Sud

begeat
les solutions d'aménagements
AMENAGEMENT URBANISME ENVIRONNEMENT PAYSAGE DEVELOPPEMENT
www.begeat.fr
131 Place de la Liberté
83300 Draguignan
Tél : 04 94 93 58 17
Mail : contact@begeat.fr

Plan Local d'Urbanisme
Révision n°1 approuvée par DCM du 21/01/2024
Modification simplifiée n°1 approuvée par DCM du 16/09/2025

Echelle : 1/5000

Plan extrémité Ouest
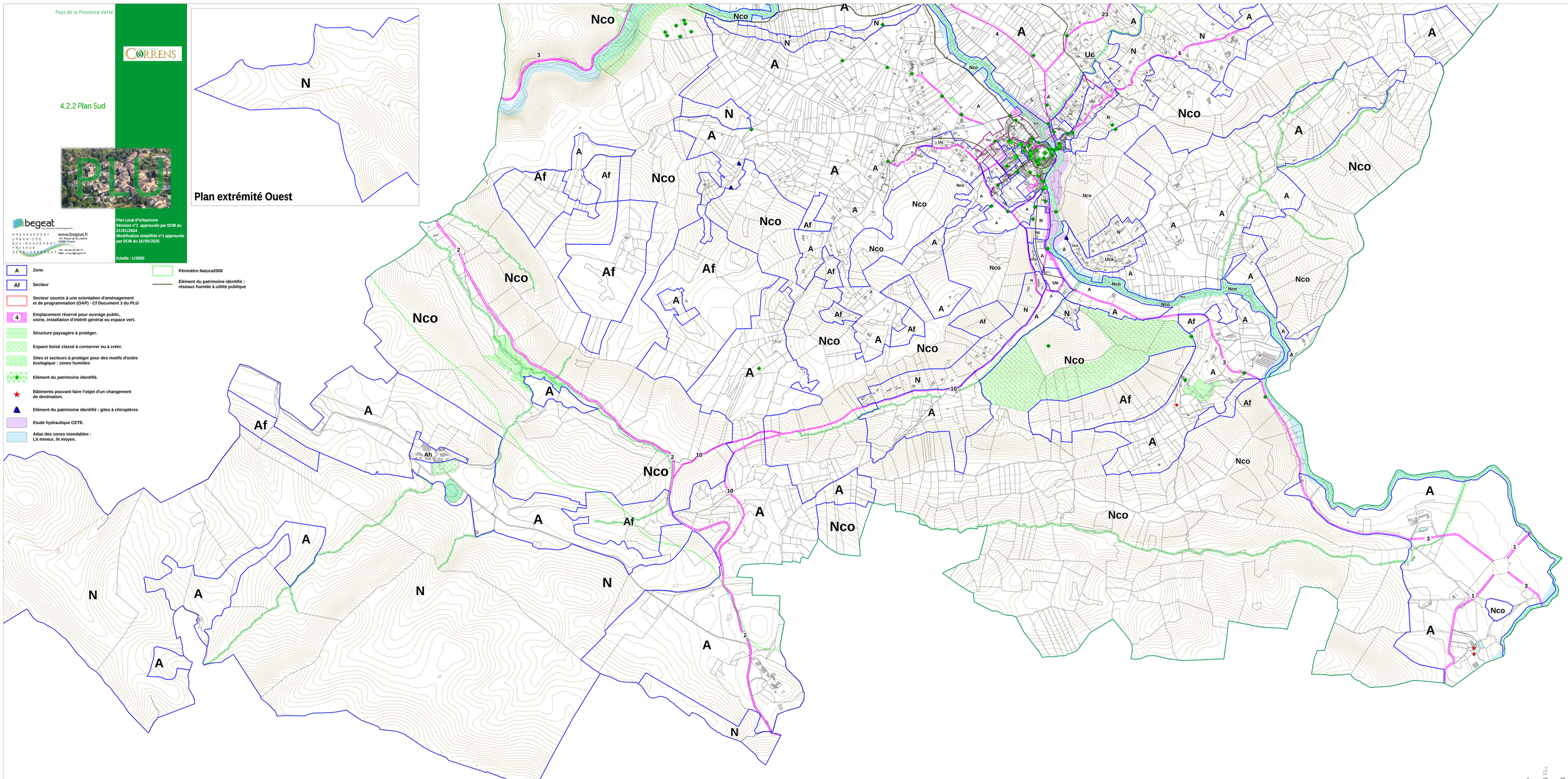
- A — Zone
- Af — Secteur
- Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU
- 4 — Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert.
- Structure paysagère à protéger.
- Espace boisé classé à conserver ou à créer.
- Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique : zones humides
- Elément du patrimoine identifié.
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.
- Elément du patrimoine identifié : gites à chiroptères
- Etude hydraulique CETE.
- Atlas des zones inondables : Lit mineur, lit moyen.
- Périmètre Natura2000
- Elément du patrimoine identifié : réseaux humide à utilité publique